

VIE DE L'ASSOCIATION

FACILITÉS D'ENTRÉE AUX EXPOSITIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Nous avons le plaisir de rappeler à nos membres que M. l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale a bien voulu leur consentir désormais l'entrée gratuite aux expositions organisées à la Bibliothèque nationale. Cette faveur (qui exclut les expositions organisées par des organismes extérieurs tels que les Salons de la photographie ou des peintres-graveurs) est accordée à titre individuel. Pour en bénéficier, les membres de l'A.B.F. devront présenter à la fois leur carte de l'Association de l'année en cours et une pièce d'identité portant une photographie.

L'Assemblée Générale du 21 Mars 1960

C'est l'École des langues orientales qui accueille à nouveau cette année l'Assemblée générale de l'A.B.F., grâce au dévouement du conservateur de la bibliothèque de l'école, Mme MEUVRET.

La réunion s'ouvrit à 18 heures par une séance consacrée aux *Problèmes des rapports entre bibliothèques centrales et bibliothèques d'instituts*. Après M. MARTY qui présenta le rapport préliminaire, on entendit le point de vue de M. de PREOBRAJENSKY de l'Institut Pasteur et de Mme DUPRAT, du Museum. Ces communications furent ensuite l'objet d'un débat très animé. Nous donnerons dans notre prochain *Bulletin* un compte rendu plus détaillé de cette séance qui a souligné l'actualité d'un problème délicat et l'intérêt qu'il présente pour un nombre important de nos membres.

Le dîner réunit ensuite 80 participants dans la grande salle de la bibliothèque. Il fut suivi de l'Assemblée générale proprement dite. On trouvera ci-dessous les textes des rapports présentés par la présidente, Mlle FONCIN

et par la trésorière, Mlle DOLLFUS, ainsi que le rapport du nouveau Groupe de Lorraine.

Le vote qui eut lieu pour deux postes au Conseil donna les résultats suivants : Nombre de votants : 107 (1).

Comme *vice-président* (en remplacement de M. Roussier, dont le mandat arrivait à expiration) : M. de SURIREY de SAINT-REMY, 106 voix, élu.

Comme *secrétaire général adjoint* (en remplacement de Mlle Zeugschmitt, qui avait bien voulu assumer la charge de trésorier adjoint, à la suite de la démission de M. YVON) : Mlle BOSSUAT, 105 voix, élue.

Une projection de film qui était prévue au programme, ne put malheureusement avoir lieu par suite de difficultés de dernière heure.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Avant de présenter le rapport moral que votre président vous doit chaque année, je tiens à remercier en notre nom à tous M. L'Administrateur de l'Ecole nationale des langues orientales qui a bien voulu cette année encore nous accorder l'hospitalité, et Mme MEUVRET qui, avec son habituelle bonne grâce, a une fois de plus transformé sa bibliothèque en salle à manger avec tout ce que pareille métamorphose entraîne de travail matériel et... de dégâts possibles. Nous ne saurions oublier que Mlle DOLLFUS a, de son côté, assumé le rôle de maîtresse de maison, présidé aux apprêts culinaires et ménagers. C'est ainsi que nous avons eu le plaisir de nous retrouver autour d'une table bien servie pour quelques moments de libre causerie.

Au début de mon rapport, je dois d'abord m'acquitter d'un devoir de confraternité en rappelant le souvenir de ceux de nos membres qui sont décédés au cours de ces derniers mois. En 1959, notre Association a été, me semble-t-il, particulièrement éprouvée, puisque nous avons à déplorer la disparition de sept des nôtres. Notre *Bulletin* vous a déjà parlé d'eux ou vous en parlera. Certains de leurs amis évoqueront mieux que moi leurs figures. Je veux seulement ici donner leurs noms. Ce sont : Mme Aubrun, bibliothécaire à Sceaux ; M. Britsch, ancien bibliothécaire en chef de la Faculté de Droit, ancien président de l'A.B.F. ; Mlle Fabre, conservateur au Département des Médailles de la Bibliothèque nationale, morte il y a quelques jours à peine, après une longue et cruelle maladie ; Mme Grieu, sous-bibliothécaire au Musée de l'Homme ; Mlle Guittet, bibliothécaire de la Biblio-

(1) Dont 1 pouvoir et 23 votes par correspondance : M. Archimbaud, Mlle Barthélemy, MM. Béquet, Bleton, Caillet, Chevalier, Mlles Chevalier, Dupont, Mme Faes, de Garreau, Mlle Houssay, M. Jenny, M. Julien, Mlle Lageat, M. Le Chapelain, Mlles Mallein, Mourgues-Molines, de Péchebrun, Mme Puget, MM. Rancœur, Staix, Mlles Simon, Weil. Le vote de Mlle Monginoux était parvenu trop tard.

thèque municipale de Chartres ; Mme Leroy-Denicker, bibliothécaire honoraire de la Météorologie nationale, une fidèle lectrice de notre Comité de lecture, où elle laisse d'unanimes regrets ; Mlle Turjman, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, dont la fin tragique est encore dans toutes les mémoires.

Faire le bilan de l'année écoulée consistera le plus souvent à indiquer que nos activités ont continué.

C'est ainsi que le *Bulletin* a paru régulièrement, apportant des informations de plus en plus variées.

Je ne sais si vous vous rendez compte du très lourd travail que représente la publication de trois numéros du *Bulletin* par an. Notre secrétaire général, qui assume seul cette charge, sait ce qu'il lui en coûte de week-ends sacrifiés, de veillées prolongées, sans parler des soucis multiples, des accrocs de la dernière heure. Nous devons lui être tous reconnaissants de l'effort qu'il fournit depuis plusieurs années avec tant de succès, je dois le dire, car notre *Bulletin* est de plus en plus apprécié en France et à l'étranger.

Notre Comité de lecture a également poursuivi sa tâche. Il a donné au *Bulletin critique du livre français* les comptes rendus d'environ 250 romans, a signalé par ses fiches critiques 280 livres, ce qui suppose qu'environ 700 livres ont été lus et analysés.

Au cours des réunions qui ont eu lieu chaque trimestre à Paris, différentes communications ont été faites :

— Dix ans de travaux dans les bibliothèques françaises, par M. Bleton.

— Un écrivain illustrateur oublié, Jacques Arago, par Mlle Laureilhe.

— La bibliothèque de Jean Grolier, par M. J. Guignard.

— La communication que devait faire M. Goddon sur les bibliothèques marocaines n'ayant pu, au dernier moment, avoir lieu, a été remplacée par des exposés de Mme Duprat, de M. Lethève et de M. Veinstein sur les réunions de la F.I.A.B. à Varsovie et leur voyage en Pologne.

Vendredi dernier, M. Nielsen nous a entretenu des bibliographies des pays scandinaves et M. Pierrot s'est demandé avec nous si des règles universelles de catalogage pouvaient être instaurées. Tout à l'heure une réunion d'étude dirigée par M. Marty abordait le problème des rapports entre bibliothèques centrales et bibliothèques d'instituts.

A ces réunions, il faut ajouter celles organisées par la section des petites et moyennes bibliothèques à rôle éducatif, réunions qui ont été consacrées aux différentes catégories de lecteurs, à la lecture des romans, à celle des documentaires et aux relations publiques des bibliothèques, et dont on vous parlera tout à l'heure plus en détail.

Enfin un cocktail, donné à la bibliothèque de l'École des Mines, à l'occasion des journées d'étude organisées par la Direction des bibliothèques

pour les responsables des bibliothèques départementales de prêt, a permis à nos membres parisiens de rencontrer certains collègues provinciaux.

Des visites sont venues, comme les années précédentes, compléter les séances d'étude. C'est ainsi que nous avons été conviés à visiter certains établissements : l'Institut géographique national le 6 mars 1959, les archives et bibliothèques de l'Assistance publique, le 13 mars 1959 ; la bibliothèque de l'Assemblée nationale le 7 juin 1959.

Des visites en groupe sous la direction d'un de leurs organisateurs ont eu lieu également pour différentes expositions préparées par la Bibliothèque nationale : le 22 juin, la Reliure originale et Jean Grolier, sous la direction de M. Guignard ; le 16 novembre, la Miniature flamande, sous la direction de M. Porcher ; le 16 mars, Mireille, sous la direction de M. Seguin.

Enfin, les membres de l'A.B.F. ont été invités à s'associer à l'hommage rendu à Pol Neveux et à se retrouver à la Bibliothèque nationale pour l'inauguration de la petite exposition consacrée à son souvenir.

Puisqu'il est question d'expositions, je rappelle que désormais tous les membres de l'A.B.F. peuvent entrer gratuitement aux expositions de la Bibliothèque nationale sur présentation de leur carte de membre et d'une pièce d'identité. Je suis sûre que vous serez tous très sensibles à la marque d'intérêt que M. l'Administrateur général a bien voulu donner à notre Association en prenant cette mesure en sa faveur.

Au printemps dernier, pour la « sortie » annuelle des bibliothécaires parisiens, nous avons décidé de quitter la grande banlieue pour aller dans une ville de province proche. M. Bataille, bibliothécaire des Bibliothèques municipales d'Orléans et de Tours a bien voulu préparer à la Bibliothèque municipale d'Orléans une réunion où nos collègues de la région ont fait connaître quelques aspects particuliers de leurs activités. C'est ainsi que nous avons entendu une série de courts exposés : *L'avenir de la bibliothèque d'Orléans* (M. George Bataille) ; *Le service urbain du bibliobus d'Orléans* (Mlle Pichet) ; *Activités musicales de la bibliothèque de Blois* (Mlle Souberbielle) ; *La bibliothèque de Bourges* (M. Jenny) ; *Association des usagers du bibliobus du Loir-et-Cher* (Mlle Thomas) ; *Le rôle social du bibliothécaire* (Mlle Enjolras).

Les visites de la basilique St-Benoît-sur-Loire, de l'église Germiny-des-Prés et du Musée d'Orléans ont complété notre programme.

Le succès de cette expérience nous a incité à recommencer cette année et vous avez vu que, plus ambitieux, c'est à Lyon que nous proposons aux Parisiens de retrouver certains de leurs collègues provinciaux auxquels se joindront peut-être quelques bibliothécaires suisses et allemands.

Notre Association a participé à plusieurs réunions à l'étranger.

Le Conseil de la Fédération des Associations de bibliothécaires s'est réuni cette année à Varsovie où sa section, l'Association internationale des bibliothèques des arts du spectacle, tenait son Assemblée générale qui ne se

réunit, elle, que tous les deux ans. Nous avons pu obtenir du ministre des Affaires étrangères les crédits nécessaires pour envoyer en Pologne notre secrétaire général, M. Lethève ; notre vice-président, M. Piquard ; et M. Weinstein, président de l'Association internationale des bibliothèques des arts du spectacle. Mme Duprat, déléguée par le Muséum, a pu se joindre à eux. Nous avons déjà eu l'occasion de vous rendre compte des réunions de Varsovie.

D'autre part, une réunion restreinte organisée par la F.I.A.B. s'est tenue à Londres en juillet dernier pour préparer la conférence internationale qui doit avoir lieu à Paris en 1961 pour fixer les principes universels de catalogage. Notre Association a été invitée à s'y faire représenter par deux personnes. Ainsi M. Pierrot, conservateur à la Bibliothèque nationale, a pu se joindre à M. Poindron, notre délégué permanent à cette Commission.

Nos collègues allemands, suisses et italiens ont invité l'A.B.F. à se faire représenter aux assemblées générales de leurs Associations qui se tenaient cette année à Fribourg-en-Brisgau, à Lugano et à Ancône. Notre secrétaire général, M. Lethève, est allé à Fribourg et à Lugano, notre vice-président, M. Roussier, à Ancône. Tous les deux gardent le meilleur souvenir de l'accueil qu'ils ont reçu.

* * *

Depuis plusieurs années notre Conseil se proposait de répondre à deux désirs souvent exprimés par de nombreux membres de notre Association : se réunir sur le plan régional entre bibliothécaires de toutes appartenances, se retrouver entre spécialistes pour étudier les problèmes particuliers qui se posent à une même catégorie de bibliothèques.

C'est ainsi, vous le savez déjà, que se sont constitués notre première section spécialisée et notre premier groupe régional, la Section des petites et moyennes bibliothèques à rôle éducatif qui vient d'avoir un an et le Groupe de Lorraine, vieux de trois mois à peine. Tout à l'heure vous entendrez deux courts rapports qui vous diront leurs activités.

Nous voudrions que ce double exemple soit suivi. Vendredi prochain sera sans doute officiellement constituée une Section des bibliothèques-musées des arts du spectacle dont l'organisation, sous la direction de M. Weinstein, a déjà été étudiée dans une réunion préparatoire. Mlle Gruny, qui prépare depuis longtemps la création d'une Section des bibliothèques pour enfants, pense que ce projet pourra être réalisé avant la fin de l'année. De son côté, le Dr Hahn songe de nouveau à grouper les bibliothécaires des bibliothèques médicales.

Nos collègues de province n'ont pas attendu un mot d'ordre de Paris et ont déjà cherché en différents points à se retrouver sur le plan régional. Je ne parle ici que pour mémoire des rencontres suscitées à Saint-Lô par Mlle Gaudillot, bibliothécaire de la Bibliothèque municipale de Cherbourg et, à Brest, par Mlle Dourvaire, bibliothécaire de la Bibliothèque municipale de Brest.

Bien qu'elles aient été organisées par deux de ses membres actifs, l'A.B.F. ne saurait s'attribuer l'honneur de ces journées, dues à des initiatives privées. Mais il y a là des ébauches de groupes régionaux qui, nous l'espérons, se préciseront au cours des mois prochains.

Comme vous le voyez, l'activité de l'A.B.F. a été grande au cours de ces derniers mois. Nous faisons de nombreux projets pour qu'elle s'intensifie encore.

À la rentrée, un questionnaire a été adressé à nos membres, leur demandant de faire connaître au Conseil leurs critiques et leurs suggestions. Nous avons reçu à l'heure actuelle près d'une centaine de réponses. Par leur nombre et leur accent elles nous ont prouvé un attachement à notre Association qui nous paye de bien des peines. Le *Bulletin* vous dira les indications qui peuvent être tirées des réponses reçues. Il ne sera pas toujours facile de tenir compte des demandes qui ont été faites, car elles sont souvent contradictoires, par exemple pour les jours et heures de réunions. Cependant certaines suggestions peuvent être retenues et aboutir à des réalisations concrètes.

C'est ainsi que de différents côtés le désir est exprimé que l'A.B.F. entreprenne ce que nous pourrions appeler la défense morale de la profession. On souhaite que notre Association fasse connaître au grand public, qui trop souvent l'ignore, ce que peut être le rôle du bibliothécaire, aussi bien dans une grande bibliothèque de conservation ou d'étude que dans une petite bibliothèque d'entreprise ou d'hôpital. Comment on doit exiger de lui formation technique et culture personnelle, mais aussi le laisser librement exercer son autorité dans le domaine qui est le sien. Nous songeons à rédiger une brochure, des tracts peut-être, qui permettraient à tous nos collègues de révéler à ceux qui les méconnaissent trop souvent la valeur spirituelle, l'importance sociale de leur mission. Nous songeons à bien d'autres projets encore; pour les réaliser, il faut que vous nous aidiez. Votre secrétaire général, votre président, suffisent difficilement à la tâche. À côté du Conseil, surtout appelé à étudier et à prendre les décisions importantes, ils voudraient constituer un groupe de travail, une équipe de bonnes volontés qui assurerait des réalisations d'ordre très divers. Démarches pour organiser une réunion, correction d'épreuves, rédaction d'un tract, réponse à une demande de renseignements, rédaction d'une courte bibliographie sollicitée par un correspondant étranger, que sais-je ? Il y a beaucoup à faire et, je le répète, pour le faire il nous faut de l'aide. Que tous ceux et toutes celles d'entre vous qui ont un tout petit peu de temps libre le disent à Mlle Zeugschmitt ou à Mlle Bossuat, auxquelles tous les concours seront précieux.

Je m'adresse particulièrement à nos jeunes collègues. Je me souviens du temps très lointain où, à leur âge, toute nouvelle venue à la B.N. j'ai été appelée au Conseil de notre Association. En fin de carrière, une fois encore au Conseil de l'A.B.F., ce vieux souvenir m'autorise à leur demander leur concours. L'A.B.F. sera ce que tous nous la ferons et, surtout, ce que la feront les jeunes.

M. FONCIN

COMPTE RENDU FINANCIER

Notre présidente vient de vous donner un aperçu de l'activité permanente de l'A.B.F. et des multiples développements qui s'offrent à elle. La trésorerie est obligée de suivre et il lui faut beaucoup de soins pour assurer un fonctionnement satisfaisant ou exact.

Nous venons demander de l'aide à nos participants, spécialement au sujet de leurs versements ; nous vous conjurons d'indiquer si ces versements sont relatifs aux *cotisations*, aux *abonnements*, aux *listes et fiches* et pour quelle année, ainsi que vos prénoms, titres, changements de position et d'affectation que nous ignorons le plus souvent : la recherche et l'inscription en seraient grandement améliorées, le temps passé à ces besognes fastidieuses et indispensables enfin diminué.

Nous avons été obligés de faire un rappel nouveau aux membres et d'éliminer quelques personnes qui nous avaient abandonnés elles-mêmes depuis plusieurs années. D'autre part, nous avons eu la satisfaction de recevoir d'aimables mots d'excuses avec des mandats couvrant jusqu'à cinq ans de cotisations, nous souhaitons cependant ne pas avoir à recommencer cette correspondance... et vous remercions de penser à vous mettre en règle annuellement.

Nous remercions le Ministère de l'Education nationale qui a bien voulu nous verser la subvention annuelle mais nous attendons celles du Conseil municipal et celle du Conseil général de la Seine.

Le mouvement du fonds est en augmentation, s'élevant à 750 000 F tandis que la balance de fin d'année reste sensiblement au même niveau, 361 000 F au lieu de 364 000 l'année dernière.

Total des cotisations payées : 561.

1959	260 125 F	=	371 cotisations
Années antér. et 1958	98 300 F	=	140 cotisations
1960	34 925 F	=	50 cotisations
<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>			
Soit	393 345 F		561

Les retards chroniques forment un total de 170 800 F environ et représentent 264 cotisations.

Démissions et décès depuis dix ans : environ 99.

Nous avons le plaisir de voir nos abonnements au *Bulletin* s'élever à 70, soit 19 de plus qu'en 1958.

Expédition à 19 pays étrangers (entre autres le Japon, la Turquie et la Syrie).

Echanges : 26, dont 12 pays étrangers.

Comité de lecture

Listes et fiches (souscriptions payées en 1959) :

1960 : 49, 1959 : 111, 1958 : 67 = 227.

Gros retard dans le paiement des abonnements.

J'espère que ces questions financières n'entraveront pas le fonctionnement et le développement de l'A.B.F. Je vous remercie vivement de votre aimable attention.

G. DOLLFUS

EXERCICE 1959

CAISSE ET COMPTE COURANT

RECETTES

Cotisations :

1959	260.125	
1958 et ant. ...	98.300	
1960	34.925	393.350

Subventions :

Education nationale	60.000	
--------------------------	--------	--

Listes et Fiches - Bulletin..	118.214	
-------------------------------	---------	--

Vente papiers.....	40.210	
--------------------	--------	--

Divers	345	
--------------	-----	--

Instance :

Dîner A.G.	36.000	
Excurs. Orléans.	89.400	125.400

TOTAL	737.519	
-------------	---------	--

Dépenses	740.663	
Recettes	737.519	

Déficit	3.144	
---------------	-------	--

DÉPENSES

Personnel :

Secrétaire	206.400	
Frais divers	2.953	209.353
Impôts et S. S.		75.676
Gratifications		6.350
Indemnités de voyages à l'étranger		53.040

Matériel :

Timbres	75.348	
Papier, enveloppes, fiches, fournitures bureau, etc.	77.450	
Imprimeur.....	16.020	
Ronéo	23.000	
Divers	3.087	

Cotisation F.I.A.B.....	25.216	
-------------------------	--------	--

Instance :

Dîner A.G.	40.180	
Excursion Orléans	98.050	

Réceptions (2)	37.893	
----------------------	--------	--

TOTAL	740.663	
-------------	---------	--

Encaisse 1 ^{er} janvier 1959	364.318	
Déficit 31 décembre 1959.	3.144	

Encaisse 1 ^{er} janvier 1960	361.174	
---------------------------------------	---------	--

BILAN 1959

RECETTES :

Cotisations 1959	260.125	
Subvention E.N.	60.000	
Listes - Fiches - Bulletin.....	118.214	
Vente papiers.....	40.205	
Divers	345	
Instance	125.400	

TOTAL	633.294	
-------------	---------	--

Cotisations 1958	98.300	
Cotisations 1960	34.925	

737.519

DÉPENSES :

Personnel	344.419	
Matériel	194.905	
Cotisation F.I.A.B.	25.216	
Réceptions	37.893	
Instance	138.230	

TOTAL	740.663	
-------------	---------	--

GROUPE DE LORRAINE

Compte rendu présenté à l'Assemblée générale

Le Congrès de bibliothécaires des 15 et 16 octobre 1958, à Mont-Saint-Martin, a incité plusieurs d'entre nous à nous réunir sur le plan régional et en petit comité pour approfondir ensemble quelques-uns des points qui intéressent notre travail.

La première réunion a eu lieu le 12 janvier 1959 à Metz, sous l'impulsion de M. Harotte, de la Bibliothèque centrale de prêt de la Moselle. Nous y avons vu s'ébaucher non seulement des contacts amicaux très précieux, mais aussi l'amorce d'une collaboration concrète entre nous.

Depuis, notre groupe a fait boule de neige. Il touche 74 bibliothécaires ou personnes s'intéressant aux bibliothèques, résidant en Moselle et Meurthe-et-Moselle pour la plupart, mais aussi dans l'Aube et les Ardennes, et à Bruxelles.

Les bibliothèques ainsi représentées sont de genres très divers : bibliothèques municipales, bibliothèque centrale de prêt, bibliothèques d'hôpitaux, de prisons, de centres d'apprentissage, d'entreprises et bibliothèques pour tous.

Les réunions ont lieu tous les trois mois environ, à Metz. Nous nous y retrouvons une trentaine à peu près. Un compte rendu permet, chaque fois, aux absents de savoir où en est notre travail.

Pendant cette première année, les résultats les plus tangibles de notre collaboration ont été :

- de faire sortir chacun d'entre nous de la solitude où il s'enlisait,
- de mettre en commun expériences, échecs ou réussites,
- d'échanger des listes de livres d'enfants, d'adolescents, de romans policiers, de livres en allemand, de livres de fonds pour public cultivé,
- d'essayer de mettre sur pied des soirées culturelles grâce aux films que le bibliobus mettrait à notre disposition,
- de diffuser une enquête sur les lectures d'adulte,
- d'organiser une exposition de livres pour enfants, exposition qui a circulé de novembre 1959 à mars 1960 et s'est tenue à douze reprises dans huit villes différentes,
- de se tenir en liaison avec l'A.B.F. et la section des bibliothèques à rôle éducatif.

Le groupe a décidé, le 11 janvier 1960, de s'affilier à l'A.B.F. et a été très heureux de la visite de Mlle FONCIN à cette occasion. Après s'être choisi un nom : « Association des Bibliothécaires Français, Groupe de Lorraine », le groupe a procédé à l'élection d'un bureau ainsi composé :

Président : Mlle HOUSSAY, *Bibliothèques d'entreprise.*

Vice-président : M. HAROTTE, *Bibliothèque centrale de prêt de la Moselle.*

Secrétaire : Mlle de PÈCHEBRUN, *Bibliothèques d'entreprise.*

Trésorière : Mlle CHARPENTIER, *Bibliothèques pour tous.*

M.-L. HOUSSAY, R. de PÈCHEBRUN